REPÈRES & TENDANCES

ÉDITION 2014 - DONNÉES 2013

# NÉGOCE ET PRESTATIONS DE SERVICE DANS **LES DOMAINES MÉDICO-TECHNIQUES**

Observatoire prospectif du commerce

## SOMMAIRE


Page 04 — DONNÉES ÉCONOMIQUES

Page 06 — DONNÉES EMPLOI

Page 08 — DONNÉES FORMATION

# AVANT-PROPOS

## PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Ce document concerne l'ensemble des entreprises de la Branche de négoce et de prestations de services médico-techniques, employant au moins un salarié, relevant de la CCN n°3286 et répertoriées sous les codes NAF 47.74Z principalement (à hauteur de 74 % des entreprises) et 77.29Z partiellement (location et location bail et autres biens personnels et domestiques).

Au carrefour de la santé, du service à la personne et du commerce de matériel, l'activité principale des entreprises de la Branche consiste en la location et la vente de matériels destinés à l'assistance à domicile des personnes en situation de dépendance, de handicap ou de maladie, et la réalisation des prestations associées. Bien qu'étant un maillon important de la chaîne de soins autour du patient, ces entreprises ne réalisent aucun acte de soin.

Cette activité est principalement assurée par des entreprises du secteur privé et du secteur associatif.

Toutes ces entreprises sont représentées, au niveau de la Branche professionnelle, par le SNADOM (Syndicat National des Associations d'assistance à domicile), la Fédération des PSAD et l'UNPDM (Union Nationale des Prestataires de Dispositifs Médicaux).

## PRÉAMBULE

**Des défis majeurs en termes de qualification et de valorisation des métiers**

Le Contrat d'Etude Prospective (CEP - janvier 2012) réalisé à la demande des partenaires sociaux de la Branche et de l'Etat, a permis de mettre en exergue plusieurs enjeux partagés par la profession et les pouvoirs publics :

> **l'accroissement du niveau de qualification et le développement de la professionnalisation** des personnels médico-techniques. Première étape franchie avec l'arrêté du 23 décembre 2011, qui rend obligatoire un socle minimal de formation pour les personnels intervenant auprès de personnes malades, en incapacité ou handicapées. La Branche souhaite aller plus loin et travaille actuellement à l'élaboration de Certificats de formation professionnelle (CQP) axés sur des métiers caractéristiques du secteur et ne bénéficiant pas déjà de diplômes reconnus, une étude d'opportunité sur la mise en place d'un CQP est en cours,

> **la qualification / requalification des personnels pour accompagner le développement des nouvelles technologies** et plus particulièrement l'essor de la télésanté (télésuivi, télémédecine, etc.), vecteur de forte valeur ajoutée pour les acteurs de la Branche,

> **le renforcement de la notoriété et la valorisation des métiers** du secteur auprès du grand public, afin de faciliter les recrutements et d'anticiper les besoins importants en personnel qualifié. Un livre blanc publié en 2010 et une cartographie des métiers en cours de finalisation contribueront à mieux faire connaître les emplois et les spécificités du secteur.

Retrouvez la vidéo de présentation de la Branche dans la version électronique du Repères et Tendances :
**www.forco.org/BrancheEtudesEtDonneesDeBranche**

# DONNÉES ÉCONOMIQUES

## PLACE DU MÉDICO-TECHNIQUE EN FRANCE

Prévalence des maladies chroniques, allongement de la durée de vie, meilleure connaissance des maladies, augmentation de la fréquence des dépistages, développement des traitements à domicile en lien avec les nouvelles technologies, etc. : autant de facteurs qui contribuent largement à la croissance du marché du négoce et des prestations de service dans les domaines médico-techniques (2,7 milliards d'euros en 2013), rendue possible par les dépenses de remboursements assumées par l'assurance maladie, notamment dans le cadre des affections longues durées (ALD, 80 % du chiffre d'affaires global). Significative du développement du secteur, la hausse des recrutements est de 14 % en 2013.

## 1 794 ENTREPRISES EMPLOYANT 18 743 SALARIÉS

En 5 ans, le nombre d'entreprises a quasiment doublé pour atteindre 1 516 entreprises en 2013.

### Évolution du nombre d'entreprises et de salariés

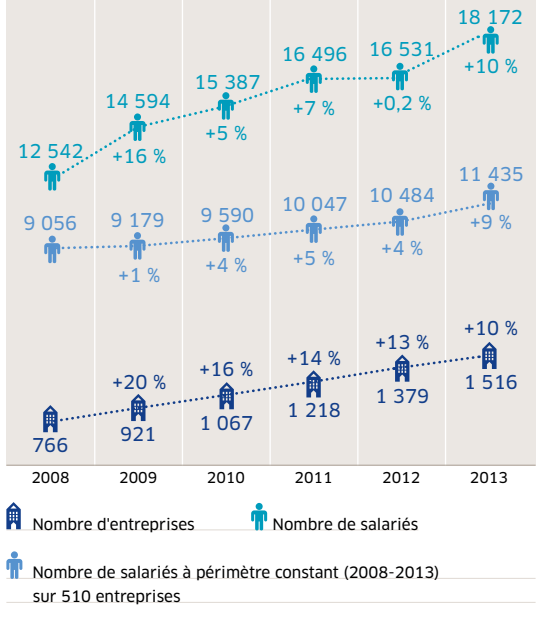


87 % des entreprises sont des TPE de moins de 10 salariés.

57 % des salariés de la Branche sont employés dans les entreprises de 50 salariés et plus.

### Répartition des entreprises et des salariés selon la taille de l'entreprise

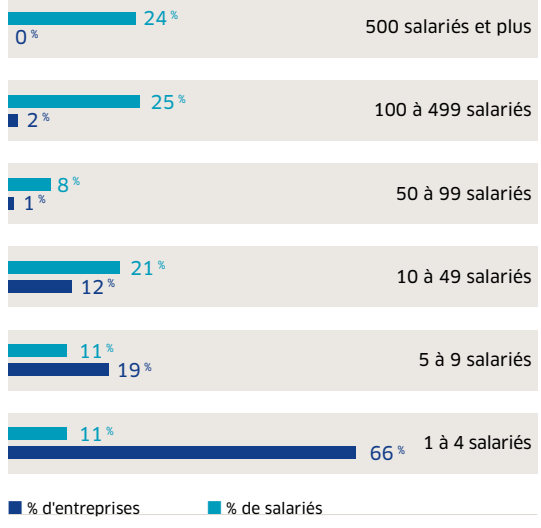


Source : FORCO

## CHIFFRE D'AFFAIRES

18 % du chiffre d'affaires est détenu par l'activité de maintien à domicile. Dans la catégorie « Autres », la nutrition et les activités liées aux prothèses (auditives, orthopédiques) sont les plus fréquemment citées.

### Répartition du chiffre d'affaires selon l'activité *

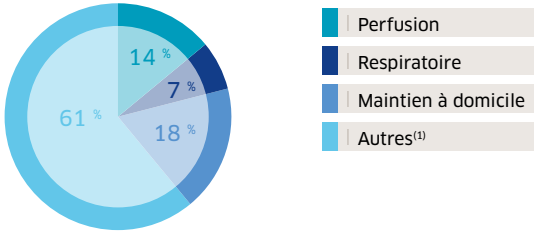


(1) dont diabètes et ventes location matériels

## NATURE DES CAPITAUX

Les associations représentent 4 % des prestataires ayant répondu à l'enquête Emploi-Formation et c'est sur le segment des entreprises de 50 à 499 salariés qu'elles sont le plus fortement représentées (29 %). Pour les entreprises de 50 à 499 salariés, 79 % des capitaux sont privés et pour les entreprises de moins de 5 salariés, ces capitaux sont à hauteur de 100 %.

### Nature des capitaux des entreprises de la Branche

| | Associatifs | Privés |
|---|---|---|
| 500 salariés et plus | 0 % | 100 % |
| 50 à 499 salariés | 29 % | 71 % |
| 10 à 49 salariés | 9 % | 91 % |
| 5 à 9 salariés | 14 % | 86 % |
| 1 à 4 salariés | 0 % | 100 % |
| **Total général** | **4 %** | **96 %** |

Exploitation sur 70 entreprises répondantes (42 % de taux de couverture salariés).
Source : Enquête Emploi-Formation

# DONNÉES **EMPLOI**

## PROFIL DES 18 743 SALARIÉS

### 49 % DE FEMMES

Le taux de féminisation des emplois de la Branche reste relativement stable d'une année sur l'autre : les femmes représentent en moyenne la moitié des effectifs salariés.

### RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

60 % des professionnels de santé sont des infirmiers.

Répartition des professionnels de santé

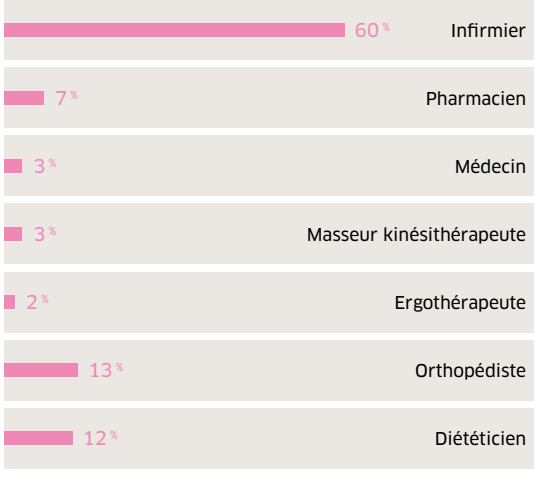


Une boîte à outils **Contrat de génération**, composée de 12 fiches pratiques, a été conçue afin de fournir aux entreprises toutes les clés de compréhension leur permettant de bien faire fonctionner le binôme senior/jeune, d'optimiser la gestion des âges, la transmission des savoirs, le développement des compétences, etc.

Retrouvez le guide pratique Contrat de génération sur le site du Forco : **www.forco.org/Branche/Diversite**

Source : Enquête Emploi-Formation

### 18 % DE GARANTS PARMI LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La proportion de garants varie selon le professionnel de santé : elle est de 28 % pour les pharmaciens et de 26 % pour les infirmiers.

Répartition des garants dans l'effectif total

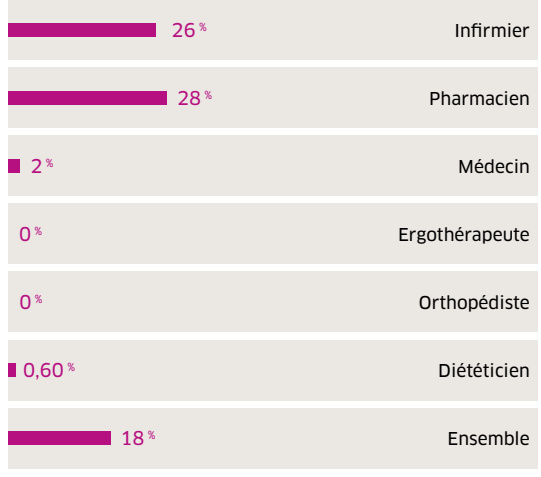

## ESSENTIELLEMENT DES EMPLOIS STABLES ET À TEMPS PLEIN

### DES RECRUTEMENTS EN HAUSSE POUR LES AGENTS DE MAÎTRISE ET LES CADRES

60 % des recrutements sont pour des postes d'employés, 17 % des agents de maîtrise et 13 % des cadres.

**Répartition des recrutements selon le statut professionnel**

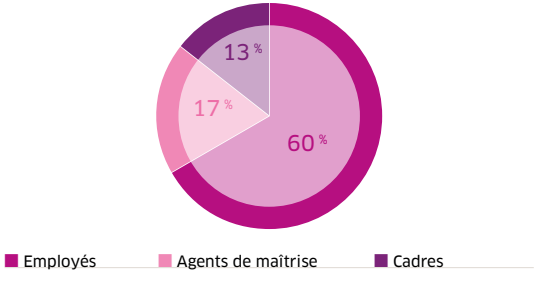

### POSTES CONCERNÉS PAR LES PRÉVISIONS D'EMBAUCHES

22 % des entreprises prévoient une augmentation de leurs effectifs à court terme. Ces prévisions concernent essentiellement des postes dans la logistique et l'administratif.

Source : Enquête Emploi-Formation

**Découvrez les métiers du secteur**

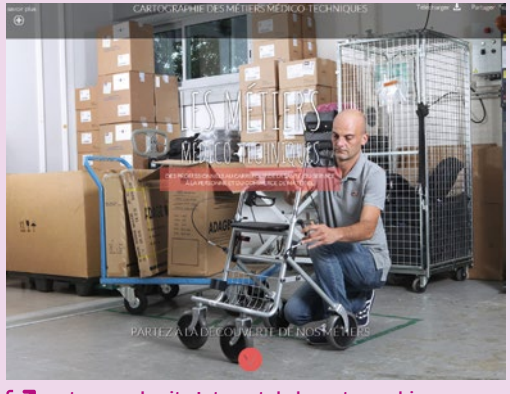


retrouvez le site Internet de la cartographie des métiers sur : **www.metiers-medico-techniques.fr**

La loi du 11 février 2005 fixe à tout établissement privé ou public d'au moins 20 salariés une **Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH)**, à hauteur de 6 % de l'effectif total. Afin d'accompagner les entreprises et les salariés dans la gestion du handicap, un guide a été réalisé sur cette thématique.

Retrouvez le guide Handicap sur le site du Forco : **www.forco.org/Branche/Diversite**

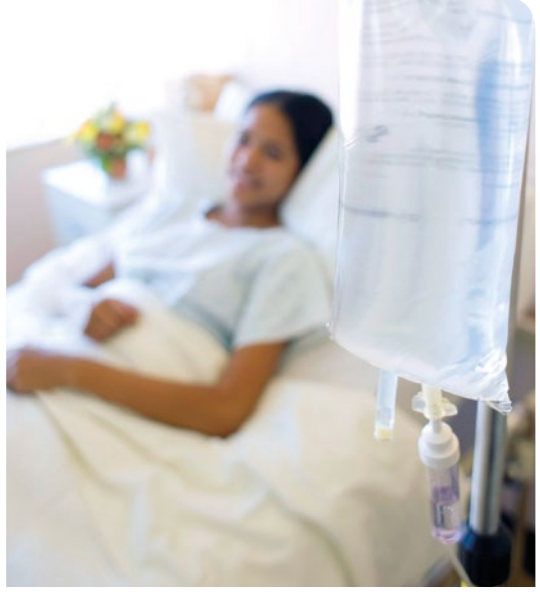

# DONNÉES **FORMATION**

## PROFESSIONNALISATION

En 2013, les fonds gérés par le Forco, au titre de la professionnalisation, ont permis de financer, au bénéfice des entreprises de la Branche, les actions suivantes :

### 117 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

68 % des bénéficiaires sont des femmes.

88 % ont moins de 26 ans.

44 % des contrats ont été conclus dans des entreprises de moins de 10 salariés.

**Répartition des contrats de professionnalisation selon la qualification visée**

### 282 Périodes de professionnalisation

47 % des bénéficiaires sont des femmes.

67 % sont employés et 22 % sont cadres.

72 % sont âgés de 26 à 44 ans.

22 % des périodes ont une durée d'action supérieure ou égale à 120 h et 25 % inférieure à 35 h.

**Répartition des bénéficiaires selon le statut professionnel entre 2010 et 2013**

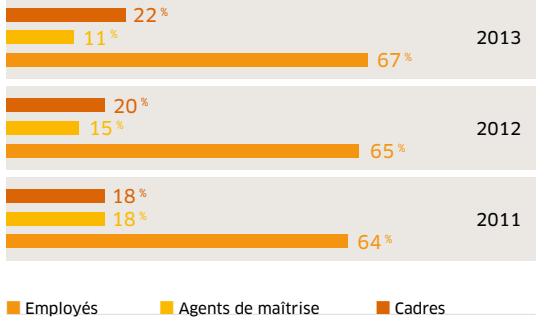


La majorité des périodes de professionnalisation a été conclue au sein des structures de 50 salariés et plus (63 %)

Les périodes visent essentiellement l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue au sein de la convention collective nationale (77 %).

Source : FORCO

## PLAN DE FORMATION

854 salariés ont été formés dans les TPE (entreprises de moins de 10 salariés) de la Branche et 1 859 salariés* ont été formés dans les entreprises de 10 salariés et plus.

* Les données ne sont pas exhaustives dans la mesure où les grandes entreprises peuvent gérer en interne une partie de leur plan de formation.

Dans les entreprises de moins de 10 salariés, les bénéficiaires du plan de formation sont majoritairement des femmes (56 %). Dans les entreprises de 10 salariés et plus, 57 % des bénéficiaires sont des hommes.

### Répartition des bénéficiaires selon le sexe

Les principaux bénéficiaires de la formation sont les employés dans les entreprises de moins de 10 salariés (81 %) comme dans les entreprises de 10 salariés et plus (62 %).

### Répartition des bénéficiaires selon le statut professionnel

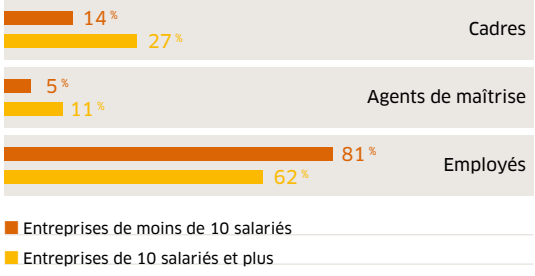


Les 26 à 44 ans sont majoritaires parmi les formés, quelle que soit la taille de l'entreprise.

### Répartition des bénéficiaires selon l'âge

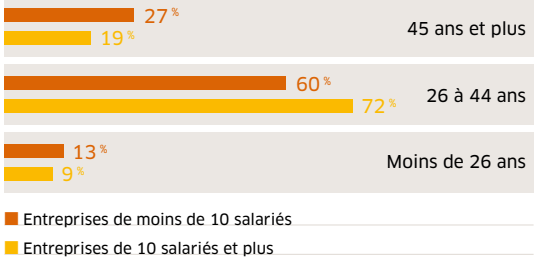


Les formations sont en moyenne plus courtes dans les petites entreprises : 17,5 heures de formation par salarié contre 25 heures dans les entreprises de 10 salariés et plus.

Les thèmes de formation principalement visés dans le cadre du plan de formation des entreprises de moins de 10 salariés sont Techniques produits non alimentaires, Commerce/vente et Information/traitement des données.

Les principaux thèmes de formation visés dans le cadre du plan de formation des entreprises de 10 salariés et plus sont Ressources Humaines, Commerce/vente et Secrétariat/bureautique.

Source : FORCO

**En 2014, 202 stagiaires ont bénéficié de la formation prestataires de santé à domicile (PSDM) via les actions collectives FORCO Fil. 4 régions concentrent 58 % des stagiaires : Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas de Calais et Languedoc-Roussillon.**

## NOTES

## NOTES

Forco.org
OPCA du Commerce et de la Distribution

Pour contacter les représentants de la profession :

**CPNEFP c/o Fédération des PSAD**
4, place Louis Armand
Tour de l'horloge
75603 Paris cedex 12
Tél. : 01 72 76 25 79
Email : contact@fedepsad.fr

**SNADOM**
Maison du Poumon
66, Bd Saint-Michel
75006 PARIS
contact@snadom.org
Tél. : 01 75 44 55 10

**UNPDM**
13-15, rue de Calais
75009 Paris
Email : unpdm.dg@gmail.com
hgrando@unpdm.com
Tél. : 01 42 71 11 77
jcordier@unpdm.com
Tél. : 01 42 71 23 00

**Observatoire prospectif du commerce**
251, boulevard Pereire
75852 Paris cedex 17
Tél. : 01 55 37 41 51
E-mail : observatoire@forco.org
www.forco.org

Observatoire prospectif du commerce

6657 - GIP | COMMUNICATION - Crédits photos : GraphicObsession - mars 2015